DECLARATION ORDER / ORDONNANCE DE DÉCLARATION

WHEREAS I, Jean-Guy Forgeron, Executive Vice-President of the Canadian Food Inspection Agency, under the delegated authority of the Minister of Agriculture and Agri-Food (the Honorable Lawrence MacAulay), believe that the disease, highly pathogenic avian influenza, exists in the area in Canada described in the schedule attached hereto.

THEREFORE, I hereby declare, pursuant to subsection 27(1) of the *Health of Animals Act* ¹, that the area described in the Schedule attached is a Primary Control Zone, effective the date below, in which I believe that highly pathogenic avian influenza exists.

Dated at Ottawa, Ontario this day of December 22, 2024, at 11:00 am.

ATTENDU QUE, je, Jean-Guy Forgeron, premier vice-président de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, en vertu des pouvoirs délégués par la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (l'honorable Lawrence MacAulay), estime que la maladie de l'influenza aviaire hautement pathogène existe dans la région du Canada décrite à l'annexe ci-jointe.

PAR CONSÉQUENT, je déclare, conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la santé des animaux*², que la région décrite à l'annexe ci-jointe est une zone de contrôle primaire, à compter de la date ci-dessous, dans laquelle j'estime que l'influenza aviaire hautement pathogène existe.

Daté à Ottawa, Ontario en ce jour du 22 décembre, 2024 à 11h00.

Jean-Guy Forgeron

Executive Vice-President of the CFIA

Premier vice-président de l'ACIA

² L.C. 1990, ch. 21.

¹ S.C. 1990, ch. 21.

Schedule

"Primary Control Zone for highly pathogenic avian influenza in the Province of Ontario – Declaration Schedule" described as:

The following area in the province of Ontario bounded by:

Geographical boundaries for:

Primary Control Zone 255 (PCZ-255)

Starting at the intersection of Fernhill Rd and Nairn Rd Southeast on Nairn Rd to Charlton Dr Northeast on Charlton Dr to Bear Creek Rd

Northeast on Chariton Dr to Bear Creek Ro

Southeast on Bear Creek Rd to Ilderton Rd

Southwest on Ilderton Rd to Nairn Rd

Southeast on Nairn Rd to Melrose Dr

Southwest on Melrose Dr to Coldstream Rd

Southeast on Coldstream Rd to Glendon Dr

Southwest on Glendon Dr to Parkhouse Dr

Southwest on Parkhouse Dr to Christina Rd

Northwest on Christina Rd to Glendon Dr

Southwest on Glendon Dr to Sutherland Rd

Northwest on Sutherland Rd to Inadale Dr

Southwest on Inadale Dr to Glen Oak Rd

Northwest on Glen Oak Rd to Melbourne Rd

Northeast on Melbourne Rd to Pike Rd

North on Pike Rd to Mullifarry Dr

West on Mullifarry Dr to School Rd

North on School Rd to Egremont Dr

East on Egremont Dr to Robotham Rd

North on Robotham Rd to Cuddy Dr

East on Cuddy Dr to Centre Rd

North on Centre Rd to Petty St

Northeast on Petty St to Poplar Hill Rd

Southeast on Poplar Hill Rd to Argyle St

Northeast on Argyle St to Coldstream Rd

Southeast on Coldstream Rd to Fernhill Dr

Northeast on Fernhill Dr to Nairn Rd

Annexe

« Zone de contrôle primaire pour l'influenza aviaire hautement pathogène dans la province de l'Ontario - Annexe de déclaration » se décrit comme suit:

La région suivante de la province de l'Ontario est délimitée par :

Limites géographiques pour:

Zone de contrôle primaire 255 (ZCP-255)

À partir de l'intersection des ch. Fernhill et ch. Nairn Sud-est sur le ch. Nairn jusqu'à prom. Charlton Nord-est sur la prom. Charlton jusqu'au ch. Bear Creek Sud-est sur le ch. Bear Creek jusqu'au ch. Ilderton Sud-ouest sur le ch. Ilderton jusqu'au ch. Nairn Sud-est sur le ch. Nairn jusqu'à prom. Melrose Sud-ouest sur la prom. Melrose jusqu'au ch. Coldstream Sud-est sur le ch. Coldstream jusqu'à prom. Glendon Sud-ouest sur la prom. Glendon jusqu'à prom. Parkhouse Sud-ouest sur la prom. Parkhouse jusqu'au ch. Christina Nord-Ouest sur le ch. Christina iusqu'à prom. Glendon Sud-ouest sur la prom. Glendon jusqu'au ch. Sutherland Nord-Ouest sur le ch. Sutherland jusqu'à prom. Inadale Sud-ouest sur la prom. Inadale jusqu'au ch. Glen Oak Nord-Ouest sur le ch. Glen Oak jusqu'au ch. Melbourne Nord-est sur le ch. Melbourne jusqu'au ch. Pike Nord sur le ch. Pike jusqu'à prom. Mullifarry Ouest sur la prom. Mullifarry jusqu'au ch. School Nord sur le ch. School jusqu'à prom. Egremont À l'est sur la prom. Egremont jusqu'au ch. Robotham Nord sur le ch. Robotham jusqu'à prom. Cuddy À l'est sur le prom. Cuddy jusqu'au ch. Centre Nord sur le ch. Centre jusqu'à la rue Petty Nord-est sur la rue Petty jusqu'au ch. Poplar Hill Sud-est sur le ch. Poplar Hill jusqu'à la rue Argyle Nord-est sur la rue Argyle jusqu'au ch. Coldstream Sud-est sur le ch. Coldstream jusqu'à prom. Fernhill Nord-est sur la prom. Fernhill jusqu'au ch. Nairn